

## Gniep Smoeun, victime d'une mine lance un appel aux Etats pour faire reculer l'administration Trump

Genève, le 13 février 2020. Ce jeudi, à Genève, sous Broken Chair, monument symbole de la barbarie des mines, Gniep Smoeun, victime d'une mine et 1<sup>ère</sup> enfant appareillée par Handicap International s'est adressée aux Etats pour porter la voix des victimes face à la décision de l'administration Trump de réintroduire les mines antipersonnel dans l'arsenal américain. Elle a appelé les Etats signataires du Traité d'Ottawa à user de toute leur influence pour que les USA reviennent sur cette révoltante décision.



### / Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. [n.blin@hi.org](mailto:n.blin@hi.org)

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. [s.montanvert@hi.org](mailto:s.montanvert@hi.org)

*« J'avais dix ans quand j'ai sauté sur une mine antipersonnel au Cambodge. Cette mine m'a tout pris : ma jambe, mes rêves d'enfant ».*

C'est en ces termes que Gniep Smoeun, victime d'une mine, s'est adressée ce jeudi au public face au palais des Nations à Genève. A 49 ans aujourd'hui infirmière en France à Rennes, elle est devenue au fil des années l'une des porte-voix du combat contre les mines. Gniep Smoeun a été l'une des premières victimes appareillées par Handicap International, dans le camp de Kao I Dang situé à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande.

*« Au nom de toutes les victimes de mines dans le monde, j'appelle à un sursaut de la communauté internationale pour faire reculer l'administration Trump et demander*

*l'abandon de cette politique qui va semer la mort et la souffrance »*

## Le retour possible d'une arme barbare d'un autre temps

Présentée aujourd'hui par l'administration Trump comme « un outil important » c'est pourtant bien d'une arme d'un autre temps dont il est question. En 1997, l'adoption du traité contre les mines avait marqué une véritable victoire contre ces armes qui tuent à l'aveugle. 30 000 victimes étaient dénombrées dans les années 90, contre 6 897 en 2018.

*« Nous croyions avoir presque gagné avec la signature du Traité d'Ottawa, puis la réduction drastique année après année du nombre de victimes. Après tous ces efforts, les mines étaient vraiment devenues « hors-la-loi », mais aujourd'hui tout ceci est remis en cause ! »* poursuit Gniep Smoeun en colère.

Cette décision du Président a en effet raisonné comme un coup de tonnerre pour les milliers de victimes et les centaines d'ONG qui, comme Handicap International, ont milité pour l'interdiction de cette arme. Les États-Unis étaient l'un des rares pays à n'avoir pas encore adhéré au Traité d'interdiction des mines. Cependant, depuis près de 30 ans, le pays s'abstenait de les utiliser ou de les commercialiser.

## Le danger que le commerce des mines soit relancé

Parmi les 6 897 victimes dénombrées en 2018, seuls 332 personnes ont été victimes de mines dites conventionnelles. Les autres victimes dénombrées ont été blessées ou tuées par des mines de fabrication « artisanales ».

*« Le marché était tari, les mines n'étaient plus commercialisées. Avec leurs nouvelles mines dites « intelligentes », l'administration Trump prend une décision irresponsable qui pourrait faire repartir le marché de ces armes de lâches et toucher de nouvelles victimes »* explique Emmanuel Sauvage, responsable de réduction de la violence armée de Handicap International.

Gniep Smoeun et Handicap International appellent aujourd'hui les États signataires du Traité d'Ottawa à peser de tout leur poids pour faire reculer l'administration Trump.

Leur appel est lancé à l'occasion de la 23<sup>e</sup> réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte contre les mines qui se déroule cette semaine au palais des Nations.

### / Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. [n.blin@hi.org](mailto:n.blin@hi.org)

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. [s.montanvert@hi.org](mailto:s.montanvert@hi.org)

**Le Traité d'Ottawa** interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Il a été ouvert à signature le 3 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1999.

164 États sont parties au Traité soit 80% des nations du monde.

Le nombre annuel de victimes recensées a été divisé par 10 en 15 ans. 30 000 victimes étaient déplorées au début des années 1990, tandis qu'elles étaient 3 330 en 2013.

Depuis l'entrée en vigueur du traité en 1999, au moins 2 200 km<sup>2</sup> de terres minées ont été dépolluées et 54 millions de mines stockées par les États ont été détruites.

60 États et territoires sont toujours contaminés par les mines et les restes explosifs de guerre. Depuis 2014, la multiplication des conflits voit l'utilisation de mines augmenter.

#### A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

#### / Contact presse

Nathalie Blin

M. 06 98 65 63 94

M. [n.blin@hi.org](mailto:n.blin@hi.org)

Sabrina Montanvert

M. 06 60 97 09 38

M. [s.montanvert@hi.org](mailto:s.montanvert@hi.org)